

TARIFS au 1^{er} Avril 2022

Suivant l'arrêté n°2022-03-AE-0123 du Conseil Départemental de Maine et Loire

Tarif Hébergement.....	54 € 53 /Jour
Dépendance GIR 1-2.....	21 € 47 /Jour
Dépendance GIR 3-4.....	13 € 62 /Jour
Dépendance GIR 5-6 (talon modérateur).....	5 € 78/Jour
Coût pour le résident	60 € 31/Jour

- Suivant le degré de dépendance, vous pouvez bénéficier de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie :

Dépendance GIR 1-2 (*talon modérateur déduit Tarif dépendance*) - 21.47 Euros/Jour

Dépendance GIR 3-4 (*talon modérateur déduit Tarif dépendance*) - 13.62 Euros/Jour

- Suivant vos revenus, vous pouvez bénéficier :
 - de l'Allocation Personnalisée au Logement.
 - de l'Aide Sociale, pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au Conseil Départemental de votre région.

**Un dépôt de garantie d'un montant de 1696,50€ sera demandé
à l'entrée dans l'établissement.**